COMPRE RENDU DE LA RÉUNION DU

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de CHAILLEVETTE, dûment convoqué le 18 janvier 2024, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Guy MARY, Maire.

<u>Présents</u>: Messieurs Guy MARY, Didier RIOTTO, Philippe MENADIER, Jacques GUILLOT, Gérard GUILLON, Mesdames Marie SENGELIN, Catherine BOUYER.

<u>Absents excusés</u>: Denis VOLAY, Marie-José BESSON ayant donné pouvoir à Gérard GUILLON Membres en exercice: 9 Présents: 7 Votants: 8

Le conseil municipal a désigné Monsieur RIOTTO secrétaire de séance.

2024JANV01: Approbation du PV de la réunion du conseil municipal du 19 décembre 2023

Le Conseil municipal approuve par 7 voix pour et une contre le procès-verbal de la réunion du 19 décembre 2023. Mme BOUYER précise qu'elle vote contre par rapport à la délibération du 19 décembre 2023 concernant la demande de subvention pour le city parc. Elle considère que la délibération ne doit pas entériner l'autofinancement de la commune sur le projet mais seulement acter la demande de crédit auprès de l'Etat.

2024JANV02 : Autorisation dépenses n° 1

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la liste des devis afin de permettre le bon fonctionnement des services de la Commune et en justifie la nécessité

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise le Maire à engager les dépenses proposées par la signature des devis et leur mandatement auprès du comptable public selon la liste présentée

Service	Fournisseur	Montant T.T.C.	Justification
Administratif	Bureau Vallée	503,67€	Fournitures mairie
Technique	GARANDEAU Bétons	1 012,90 €	Beton poteau voirie + rue Chassagne buses totem
Technique	WURTH	61,73€	Colle, mastic
Technique	FORUM BATIMENT	139,06€	Gants travail service technique
Technique	CACC PROLIANS	133,34 €	Gants travail service technique mécanique (huile)
Technique	EDIMA	389,40€	Pompe hydraulique tracteur
Technique	AREV	130,33€	Enrobé à froid
Technique	IMPRIMERIE LAGARDE	1 394,00 €	Remp Totem rue Chassagne suite accident
Technique	GREEN LOC	515,55€	Location 2 jours broyeur végétaux
Technique	GREEN LOC	257,78€	Location 1 j broyeur végétaux
Technique	LOUE MAREP	2 078,40 €	Loc 5 jours mini pelle - sambron -pilonneuse
Technique	LOUE MAREP	1 392,00 €	Loc 5 jours mini pelle
Technique	LOUE MAREP	732,00€	Loc 5 jours mini pelle

Technique	CACC PROLIANS	647,33€	Chassagne regard pluvial (à choisir)
Technique	CACC PROLIANS	227,90€	Chassagne regard pluvial
Technique	LOUE MAREP	206,40 €	Location 1 jour mini pelle
Technique	LOUE MAREP	381,60€	Location 2 jours mini pelle
Technique	LOUE MAREP	432,00€	Location 2 jours nacelle retrait déco Noël
Technique	INITIATIVE EMPLOI	8 768,00 €	Entretien annuel cimetière
Technique	ALVEA	574,30€	Huile & liquide refroidissement véhicules ateliers
Technique	GUILLEBERT	390,48 €	Fil débroussailleuse, limes tronçonneuse
Technique	ESPACE MOTOCULTURE	37,76€	Flexibles taille haie ancien
Technique	ESPACE MOTOCULTURE	55,12€	Ceinture ventrale souffleur
Technique	ESPACE MOTOCULTURE	39,67€	Changement bougie taille haie perche
Technique	ESPACE MOTOCULTURE	131,28€	Capuchon- cache pédale-roue -axe Tondeuse ISEKI
Technique	ESPACE MOTOCULTURE	607,92€	Taille haie
Technique	ESPACE MOTOCULTURE	107,72€	Flexible taille haie ancien non conforme
Technique	REXEL	969,60€	Changement bloc sécurité batiment communaux
Technique	O BRICO	58,22€	Contreplaqué sanitaire
Technique	BIGMAT	73,62€	Regard tout à l'égout sanitaires
Technique	BIGMAT	224,44 €	Placo local technique sanitaires
Technique	Comptoir de l'ours	35,83€	Peinture local technique sanitaire
Technique	FORUM BATIMENT	177,19€	Cylindre portes sanitaires
Technique	MAGNE SAS	3 600,00 €	Sanitaires, béton lavé préau
Technique	HAM ARRIVE	207,74€	Sanitaires, renfort cloison
Technique	CT Royannais	30,00€	Antipollution véhicule police
Technique	BIGMAT	154,22 €	Scellement caniveaux et divers voirie
Technique	DESLANDES	287,12€	Produits entretien
Technique	DESLANDES	1 013,90 €	Produits entretien
Ecole cantine	SUPER U	10,95€	Complément salade cantine
Technique	SPIROL	244,31 €	Réparation épareuse
Technique	123 ROULEMENT	118,34€	Réparation épareuse
Technique	EQUIPEMENT PRO	20,93 €	Réparation épareuse
Technique	ARC Environnement	6 060,00 €	Balayage rue
Technique		gratuit	Changement ampoule bâtiments municipaux
Technique		gratuit	Robinets thermostatiques et réducteurs débit eau

2024JANV03: Cession enclave rue des Claires

Le Maire informe le Conseil municipal de la requête de Monsieur GANACHAUD représentant la SCI des Marais del'acquisition d'une enclave du domaine public de 7 m² sur la propriété. Il propose de lui céder ce bout de parcelle pour l'euro symbolique, à charge pour l'acquéreur des frais de bornage (déjà effectué par lui) et des frais de notaire.

Cette partie minime de la voirie n'étant pas vouée à la circulation, il n'est pas nécessaire de faire procéder à une enquête publique.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré par 8 voix pour et une contre (C. BOUYER), décide :

- ✓ De déclasser les 7m² de la rue des Claires correspondant au renfoncement d'angle de la parcelle A-1426
- ✓ D'accepter la cession de cette surface de l'impasse pour l'euro symbolique
- ✓ D'autoriser le Maire à signer l'acte notarié et toutes pièces nécessaires au dossier, à charge pour l'acquéreur des frais de bornage et de notaire.

Mme BOUYER précise qu'il n'y a pas d'urgence à prendre cette décision et qu'il serait souhaitable d'attendre la nouvelle mandature et que ce conseil amputé d'une grande partie de ses membres ne devrait gérer que les affaires courantes.

2024JANV04 : Prêt salle des fêtes à l'Eglise Protestante Unie des Iles de Saintonge

l'Eglise Protestante Unie des Iles de Saintonge (EPUI) a sollicité la Commune pour mettre à leur disposition à titre gratuit la salle des fêtes le dimanche 2 juin 2024 pour leur repas entre paroisses suivi d'une conférence. Cette manifestation a lieu chaque année sur une commune différente de leur secteur, et elle aura lieu cette année après le culte au Temple de Chaillevette.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte la mise à disposition à titre gratuit de la salle des fêtes les 1^{er} et 2 juin 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30

Bon pour affichage